



université PARIS-SACLAY

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

Candidatures en BUT

Pour les post-bac

Tous les lycéens qui candidatent pour nos B.U.T. en prévision de l'obtention de leur baccalauréat doivent se connecter sur Parcoursup pour réaliser leurs vœux d'affectation.

La sélection se fait sur dossier.

En BUT 2ème année et 3ème

Vous êtes étudiant en passerelle ou en réorientation, vous souhaitez entrer en BUT 2 et BUT 3 après un autre cursus d'études supérieures ?

Le BUT est une formation sélective, l'entrée en formation est soumise à une décision de jury

Si vous êtes candidat issu d'une formation autre que la spécialité du BUT demandé, vous devez obligatoirement saisir votre demande de candidature sur

eCandidat

Conditions d'admission pour l'ensemble des formations :

- » Ouvert à tous les étudiants qui envisagent une passerelle ou une réorientation, à l'exclusion des étudiants qui sont déjà inscrits en BUT de même spécialité.
- » Être titulaire d'un BAC+1 validé ou de 60 ECTS
- » Tous les parcours sont ouverts en formation initiale : GACO, GEII, TC, GCGP, INFO, MMI, RT, et TC.
- » L'admissibilité est spécifique à chaque parcours de BUT.

5 parcours sont par ailleurs ouverts en alternance sur 2 ans (BUT 2 et 3)

- Candidature pour le campus de Rambouillet du 02 mars au 10 avril 2026.
- Candidature pour le campus de Vélizy du 11 mai au 19 juin 2026 en fonction des formations

Si vous êtes étudiant dans un autre IUT en BUT 1 ou BUT 2 et vous souhaitez entrer en BUT 2 ou BUT 3 de même spécialité , **vous devez obligatoirement faire votre demande directement par mail auprès du département concerné.**

Pour les étrangers non résidents en France

Si votre pays est un pays à procédure "Etudes en France" :

Remplissez un dossier de candidature, sur le site internet Etudes en France, à partir du 15 novembre.

Si votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" :

Candidatez via le site Parcoursup entre janvier et mars.

En Licences professionnelles et débouchés

La sélection se fait sur dossier (dématérialisé) et entretien.

Les candidatures se font par le biais de l'application e-candidat :

<http://e-candidat.uvsq.fr/candidatures#!accueilView>

3 parcours sont par ailleurs ouverts en alternance sur 1 an

- Candidature pour le campus de Rambouillet du 25 février au 27 mars 2026 (GMCAE) et

du 16 février au 31 mars 2026 (OMSA)

- Candidature pour le campus de Vélizy du 07 février au 30 avril 2026.

Les licences professionnelles, au regard du caractère obligatoire d'alternance, ne sont ouvertes qu'aux étudiants communautaires.

Des Licences professionnelles : pour quels débouchés ?

Les Licences professionnelles sont conçues pour rentrer directement dans la vie active.

Inscriptions administratives en BUT

Pour les BUT primo-entrants

Si vous êtes admis au baccalauréat, vous devrez suivre le processus d'inscription à l'IUT suivant :

ETAPE 1 : Acquiescement de la Contribution Vie Etudiante (CVEC) auprès du CROUS sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Puis, vous devrez procéder à votre inscription administrative.

ETAPE 2 : Inscription administrative en ligne à partir de juillet.

Vous munir au préalable de votre n° Parcoursup, votre N° CVEC, votre N° INE, votre carte bancaire pour régler les droits d'inscription en ligne.

En cas de difficultés d'accès au site, essayez avec un autre navigateur internet ou plus tard.

ETAPE 3 : Dépôt en ligne, IMPERATIVEMENT ET SANS ATTENDRE, des pièces justificatives demandées à la fin de votre inscription en ligne (exclusivement au format numérique), faute de quoi votre inscription ne sera pas prise en compte.

C'est seulement après vérification du paiement et des documents transmis que votre inscription prendra effet.

ETAPE 4 : Création de votre compte SESAME. Cela vous permettra (après vérification par l'administration du paiement et des documents transmis) d'éditer un certificat de scolarité et d'avoir accès aux ressources numériques de l'Université. Pour cela, suivez les instructions délivrées sur notre site.

ETAPE 5 : Votre carte d'étudiant(e) vous sera délivrée en septembre.

Vous n'avez pas à vous préoccuper de l'inscription pédagogique qui sera effectuée par la scolarité.

Pour les étudiants primo-entrants de licence professionnelle (formation par alternance)

Vous venez d'accepter la proposition d'admission que nous vous avons faite sur la plateforme E-Candidat et dès l'obtention du diplôme bac+2, vous devrez procéder à votre inscription administrative.

Pour cela, reprenez les étapes précédentes de l'étape 1 à l'étape 4, et remplacez le numéro de dossier parcoursup par le numéro de dossier E-Candidat à l'étape 2.

Ensuite, afin d'avoir accès aux ressources numériques de l'Université (emplois du temps, résultats d'examen,...) suivez les instructions délivrées sur le site d'inscription administrative en ligne et vous pourrez éditer un certificat de scolarité.

Réinscriptions des étudiants de BUT (S1, S3)

1. Dans un premier temps vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du Crous sur le site suivant : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Un numéro vous sera communiqué à l'issue du paiement. Il vous sera nécessaire pour réaliser votre réinscription en ligne.

2. Après délibération du jury, **à partir du 15 juillet** (si l'application WEB est ouverte), sur le site internet www.uvsq.fr, vous devrez procéder à votre réinscription administrative via une application en ligne accessible dans votre intranet étudiant, avec vos codes d'accès de l'an dernier.

3. Dès le paiement effectué (paiement en ligne ou à défaut chèque*) et vérifié, les pièces justificatives déposées en ligne et validées, vous pourrez imprimer un certificat de scolarité notamment pour votre carte de transport.

***ATTENTION : le paiement des frais universitaires en 3 chèques n'est plus possible.**

En cas de difficultés, vous pouvez contacter :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coordonnées téléphoniques des secrétariats de filières

Campus de Vélizy

BUT

- » **Génie électrique et informatique industrielle (GEII) : Mme Alexandra BACHELET 01 39 25 48 46**
- » **Réseaux et télécommunications (R&T) : Mme Amaurie GRELLIER 01 39 25 47 35**
- » **Informatique (INFO) : Mme Emilie GIRARD 01 39 25 48 12**
- » **Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI) : Mme Souhela KHELIL 01 39 25 48 47**

Licence professionnelle

- » **Réseaux et télécommunications (Spécialité Administration et sécurité des réseaux et Spécialité Réseaux très hauts débits)**
:
35 **Mme Amaurie GRELLIER 01 39 25 47**

Campus de Rambouillet

BUT

- » **Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO) : Mme Véronique DELAHAYE (2ème et 3ème années) 01 39 25 58 40 et Mme Laurence RAYGASSE (1ère année initiale et alternance), 01 39 25 58 60 (secretariat. gaco@iut-velizy.uvsq.fr)**

» **Génie Chimique et Génie des Procédés (GCGP) : Mme Angèle BEAUCHET**
01 39 25 58 30

» **Techniques de commercialisation (TC) : Mme Annie-Claude HERVY-
CLINARD 01 39 25 58 50 et Mme Emma DUVAL 01 39 25 58 44**

Licences professionnelles

» **Gestion et management des chantiers d'aménagement de l'espace (GMCAE)**
: **Mme Angèle BEAUCHET 01 39 25 58 30**

» **Organisation et management des services de l'automobile (OMSA): Mme**
Angèle BEAUCHET 01 39 25 58 30